

Le royaume de Navarre, 7 siècles d'histoire

Si vous utilisez cet article,

merci de citer la source :

Association Ikerzaleak

Maison du Patrimoine

64130 Mauléon Licharre

<http://ikerzaleak.wordpress.com>

Cet article est la version française de la conférence donnée le 10 juillet 2012 à Mauléon

La Navarre, qu'elle soit appelée Haute-Navarre ou du Sud en Espagne et Basse-Navarre ou du Nord en France, même aujourd'hui, n'a rien d'un petit pays quelconque. Ne serait-ce qu'avec sa superficie de plus de 10 421 kms², elle vaut bien dans l'actuelle union européenne 4 fois l'Etat du Luxembourg où siège la commission européenne, elle fait presque autant que celui de Chypre et 32 fois celui de Malte, donc elle a bien la taille d'un Etat. Ne serait-ce aussi qu'avec son plus de demi-million d'habitants (20 % du peuple basque estimé à plus de 3 millions d'habitants), sa population pèse autant que celle de la Lituanie et bien plus que dans les 3 Etats de l'UE que j'ai mentionné plus haut. Bien sur, c'est un Etat enclavé, sans accès maritime, comme bien loin d'Europe, le dernier Etat entré à l'ONU, la République du Soudan du Sud. Après ces considérations géopolitiques, reconnaissons aussi que ce qui fait un pays, c'est la volonté d'un peuple de défendre une culture dans un territoire. Aujourd'hui, bien que débasquée dans certaines parties de son territoire, la Navarre, à elle seule, rassemble 50 % du territoire basque actuel, un territoire autrefois peuplé autant de Basques que de Gascons, d'Aragonais et de Castellans, de juifs ou de descendants de musulmans. Mais, un pays qui veut montrer que sa culture reste vivante et qu'il est prêt à la défendre comme le montre l'exemple d'Amaiurko gaztelu elkarte, association née dans ce village d'Amaiur-Maya de Baztan. Cette association cherche à retrouver et rappeler l'histoire en racontant ce fait de résistance basque à l'invasion espagnole que fut le siège de leur château en 1521-22.

Superficie, population et attachement à leur culture sont trois preuves du droit de la Navarre à être un Etat libre et indépendant comme elle le fut pendant plus de 700 ans, avant 1512-1620. Bien avant que réapparaissent un gouvernement de la république basque en 1936 (pour le Guipuzcoa, Alava et Biscaye) écrasé par la dictature franquiste en 1939, et ceux des communautés autonomes du Pays Basque et de Navarre depuis 1979, en attendant un jour la Collectivité territoriale du pays basque nord

L'histoire nous rappelle que le territoire navarrais fut le premier centre de résistance de notre peuple pyrénéen, d'abord contre les incursions romaines d'il y a 2000 ans, puis wisigothiques et franques des Vème et VIème siècles, et enfin des Arabes du VIIIème

siècle. C'est au IX^{ème} siècle que la Navarre devint la seule des 6 provinces basques (ou 7 quand on distingue haute et basse-Navarre) qui ait été un royaume basque, à partir de celui d'Irunea-Pampelune dès 824. Ce premier et unique Etat basque restera totalement souverain et indépendant du IX^{ème} siècle jusqu'à l'invasion espagnole de 1512-21. C'était la terre d'un peuple vascon puissant, si puissant qu'il avait su résister à l'invasion franque par ses batailles de Roncevaux en 778 et 824, puis à l'invasion arabo-musulmane du VIII^{ème} siècle qui s'imposait jusqu'au nord de l'Espagne et le sud de la France avant d'être arrêtée à Poitiers en 732 (par le célèbre franc Charles Martel mais aussi le duc vascon Eudes) et, 500 ans après, en 1212, à la bataille de Las Navas de Tolosa en Andalousie (où la participation du roi navarrais Sanche VII le Fort à cette bataille aurait donné naissance à ses nouvelles armoiries. En effet, l'aigle navarrais du temps du roi Sanche III le Grand 1004-35 aurait été alors remplacé par les chaînes de Navarre, ces chaînes n'allaient-elles pas être celles qui allaient lui faire perdre sa liberté 3 siècles plus tard ?¹ (explication d'Asisko Urmeneta à écouter)

Cela ne fut pas le cas de 824 à 1234, au temps où la Navarre fut gouvernée par 16 rois basques dont le plus célèbre, Sanche III le Grand 1004-35 (sujet de la pastorale de Mauléon en 2004 Antso Handia), alla jusqu'à régner entre 1004 et 1035 sur toute l'Aquitaine-Gascogne et même sur la Castille et l'Aragon ; la Navarre était donc bien un royaume puissant, bien que la disparition d'Antso Handia en 1035 et surtout le démantèlement de son royaume navarrais par ses fils ait pu l'affaiblir face à ses voisins des comtés castillans et aragonais qui s'érigèrent alors en royaumes. La désunion des Basques entre eux sera souvent un des éléments nocifs causant leur asservissement à d'autres Etats comme on le verra plus tard. A la même époque du royaume navarrais, les autres provinces basques ne furent jamais des Etats aussi forts et indépendants mais de simples territoires déjà asservis par leurs voisins comme ce fut le cas pour les provinces basques du Sud, Alava et Guipuzcoa devenant castillans dès 1200 avant que la Biscaye soit associée à la Castille dès 1379. De même, notre Soule et le Labourd ne furent toujours que de simples vicomtés dépendantes du duché d'Aquitaine et connaissant la souveraineté anglaise (dès 1174 pour le Labourd et 1307 pour la Soule) puis française (en 1449 pour la Soule et 1451 pour le Labourd). Notre fier château de Mauléon ne put être consolidé par notre vicomte souletin Gassion en 1122 qu'en raison de l'appui du roi navarrais Alphonse I le Batailleur (petit-fils d'Antso Handia) et il semblait donc normal que les vicomtes de Soule prêtassent

1 Lors de cette soirée du 10 juillet 2012 Asisko Urmeneta est revenu sur l'emblème de la Navarre. Les chaînes croisées sur fond rouge sont censées évoquer la participation du roi de Navarre à la bataille de las Navas de Tolosa. En réalité elles sont une interprétation tardive (XVII^e siècle) d'un emblème plus ancien. Au XIII^e siècle les rois de la dynastie champenoise l'avait défini comme un « charboucle besancé » : une forme rayonnante évoquant peut être le soleil orné de boules rappelant des pièces d'or ou des pierres précieuses. L'appropriation et l'interprétation de cet emblème font l'objet de vives polémiques entre le gouvernement foral, le gouvernement autonome d'Euskadi, les tenants d'une Navarre libérée de la présence castillane »

Histoire du royaume de Navarre

hommage de fidélité pour leur château aux rois de Navarre en 1234. Quand la famille vicomtale de Soule fut délogée de ce château fort (où elle était désormais remplacée par des capitaines-châtelains dès 1261, d'abord pro-anglais, puis français au XV^{ème} siècle), il était aussi normal qu'elle s'installât en Navarre et finisse comme famille seigneuriale de Rada avec pour descendant du dernier vicomte souletin en 1261-1307 (dont la vie fut racontée par la pastorale Xiberoko jauna de 2008), à la 6^{ème} génération, un chevalier Victor de Mauléon, défendant en 1521-22 le château d'Amaiur pour le roi légitime de Navarre.



Bien avant l'invasion espagnole d'il y a 500 ans, le royaume de Navarre restait donc la seule entité basque encore souveraine, avec un roi qui ne pouvait gouverner qu'après sa prestation de serment de respecter les fueros, les lois du peuple basque, prouvant bien l'ancienneté d'un régime presque parlementaire en Pays Basque même si, en ces temps de féodalité médiévale, on n'était encore loin de la démocratie de type moderne que nous connaissons puisque les rois et grandes familles seigneuriales savaient s'imposer aux villes et aux communautés villageoises

basques. Mais ce royaume basque, par des mariages de ses héritières avec des princes étrangers, n'avait plus de dynasties régnantes basques depuis près de 300 ans,

-depuis le mariage de la dernière des Jimenez dans la famille des comtes de Champagne (les Thibaud) régnant sur la Navarre de 1234 à 1305

-dont l'héritière Jeanne I transmet le titre à son veuf Capetien de France, Philippe le Bel devenu comme ses trois fils à la fois rois de France et de Navarre de 1305 à 1328 (plus de 200 ans avant le célèbre Henri IV, d'abord roi de Navarre puis de France en 1589)

-avant que la petite-fille de Philippe le Bel, Jeanne II, privée par loi salique du royaume de France mais pas de celui de Navarre, le transmette en 1349 au fils qu'elle eut d'un autre prince capétien,

hériterait du royaume de Navarre. Or, à la mort de Blanche en 1441, le roi Jean II d'Aragon conserva la Navarre, spoliant son fils Charles de Viane, lequel fut soutenu par deux grandes familles seigneuriales belliqueuses entre elles : les Beaumont et les Luxe pro-castillans, qui s'opposaient aux Gramont pro-aragonais ; ces deux familles étaient déjà en opposition depuis plus d'un siècle auparavant comme en témoigne en Soule l'érection de la chapelle dite de la Paix en 1385 à St-Antoine de Musculdy ou l'histoire contée par la chanson de Berterreix, un Larraintar gramontais tué par ordre du capitaine –châtelain de Mauléon, Beaumont entre 1434 et 1449 en Soule. Après la mort de Charles de Viane en 1461, cette guerre civile fut temporairement résolue par l'arbitrage des rois Louis XI de France et d'Henri V de Castille à l'entrevue du pont d'Osserain, en 1462, n'était-ce pas là ce que l'on appellerait aujourd'hui un droit d'ingérence des deux grands Etats voisins et opposés de la Navarre ? Jean d'Aragon était autorisé à conserver la Navarre jusqu'à sa mort en 1479 quand le royaume irait à sa fille Eléonore de Navarre et à son mari Gaston IV de Foix-Béarn. La solution, apaisant la pression hispano-française, ne satisfait que partiellement les deux partis, qui devaient continuer à s'opposer sporadiquement jusqu'au début du XVIème siècle en prenant parti soit pour la France soit pour l'Espagne, notre peuple basque s'affaiblissant hélas ! par ses divisions comme le montre le cas des deux futurs saints basques, St-Ignace de Loyola en Guipuzcoa, d'abord soldat, qui avait pris le parti de l'Espagne et fut blessé en 1521 en défendant Pampelune assiégé par les Franco-Navarrais qui eux-mêmes furent assiégés à Maya de Baztan-Amaiur en 1522 et parmi lesquels moururent deux des frères du futur St-François Xavier, ce Navarrais qui, plus tard devait rejoindre Ignace de Loyola pour fonder ensemble cet ordre religieux appelé Jésuite. Pendant la dernière phase de conquête de la Navarre en 1521-23, les Souletins Luxe-Tardets jouèrent la carte espagnole contre la France et le roi de Navarre qui étaient soutenus par les Gramont, c'était là l'inverse de leur choix politique du siècle précédent, ces choix et surtout les guerres fratricides les opposant devant affaiblir ces grands seigneurs du Moyen-Age au profit du pouvoir de leurs rois, de plus en plus puissants.

4. Car la fin XVème siècle devait correspondre au début de la disparition de la féodalité médiévale, avec le démantèlement des anciennes seigneuries locales au profit de nouveaux Etats centralisateurs.

Il y avait tout d'abord, au Sud-Ouest et Est encerclant la Navarre, le nouveau royaume d'Espagne ou plutôt des Espagnes, uni par le mariage d'Isabelle de Castille avec Ferdinand d'Aragon en 1469. Cette union devait permettre un long règne (jusqu'à la mort d'Isabelle en 1504 et de Ferdinand en 1516) : les deux souverains unirent leurs forces pour reprendre aux Arabo-musulmans Grenade en 1492, la même année où ils profitaient de la découverte et colonisation de l'Amérique par Christophe Colomb pour décider de son évangélisation en tant que rois catholiques, expulsant de toutes les Espagnes les éléments

Histoire du royaume de Navarre

non-chrétiens, juifs et musulmans, et pourquoi pas, aussi hispaniser ce peuple non latin qu'étaient les Basques ?

En cette fin du Moyen-âge et début des temps modernes où la religion chrétienne s'imposait à tous les Européens, cette politique espagnole était soutenue par la papauté et notamment les Papes Alexandre VI Borgia (Un Espagnol dirigeant les Etats de l'Eglise de 1492 à 1503) et surtout Jules II de 1503 à 1513, lesquels papes étaient plus proches des rois très catholiques que de leurs voisins du Nord, les rois de France.

Car, au Nord de la Navarre, il y avait aussi le royaume de France dont les rois capétiens, unissant autour d'eux de plus en plus de provinces françaises depuis la Soule et le Labourd en 1451 jusqu'à la Bretagne en 1488-1532, faisaient aussi une politique d'expansion territoriale : Charles VIII de Valois (1483-98), Louis XII de Valois-Orléans (1498-1515) et François I de Valois-Angoulême (1515-47) s'étaient laissés entraîner par leur ambition à conquérir des territoires en Italie, depuis Naples en 1495, jusqu'à Gênes et Milan en 1499 et Venise en 1508, y entraînant même la famille de Foix-Béarn de Navarre dont l'héritier Gaston mourut au combat de Ravenne en 1512, ces conquêtes faisant entrer la France en conflit avec les Etats de l'Eglise, puisqu'ils occupèrent jusqu'à Rome dès 1494. En Italie, ces rois français découvrirent aussi l'âme artistique de la Renaissance avec l'humanisme, ce nouveau mouvement littéraire poussant à l'esprit critique, parfois envers la prédominance religieuse catholique, ce qui annonçait les futurs protestantismes envers lesquels n'étaient pas insensibles les Valois-Angoulême comme les Albret rois de Navarre.

Ces deux raisons ne pouvaient que conforter le Pape Jules II à soutenir les rois catholiques d'Espagne contre ceux de France, protecteur des Albret rois de Navarre. C'est pour cela que le roi Ferdinand d'Aragon obtint du pape Jules II la bulle Pastor ille Coelestis (21 juillet 1512) interdisant l'aide aux hérétiques et donc condamnant le roi de France et, s'il s'alliait à lui, le roi de Navarre : C'était bien une autorisation pontificale pour le roi très catholique d'Aragon d'envahir la Navarre, ce qui fut fait dans le mois même puisque assiégée depuis le 23 juillet 1512, la capitale navarraise Pampelune se rendait le 25 juillet 1512, et l'invasion espagnole s'étendit jusqu'à la prise de St-Jean Pied de Port (devenant espagnol de 1512 à 1523), les reine Catherine et roi Jean d'Albret partant en exil pour se replier vers le Roncal et la future Basse-Navarre (St-Palais, nouvelle capitale) d'où ils devaient organiser une résistance qui allait durer 10 ans, jusqu'en 1522.



Catherine de Foix-Béarn, reine guerrière

Histoire du royaume de Navarre

Après publication d'une autre bulle *Et si hii qui christiani* (20-22 août 1512), il devait y avoir, à la demande du roi Ferdinand, une bulle d'excommunication du roi de Navarre, *Exigit contumaciam* du 18 février 1513, confirmant la bulle *Pastor* (mais dont l'authenticité fut déclarée douteuse, bien que l'original ait été retrouvée avec la Bulle *Pastor* à Simancas, peut-être a-t-elle été obtenue par fraude ou surprise pendant l'agonie de Jules II en 1513), cette bulle *Exigit contumatiam* autorisant le très catholique Ferdinand d'Aragon à être dépositaire de la couronne de Navarre et du Royaume, Ferdinand roi d'Aragon avait désormais le titre de roi de Navarre, ayant déjà publié un Manifeste exposant les motifs pour lesquels il prenait ce titre de roi de Navarre (28 août 1512), ce qui l'autorisait à exiger le serment de fidélité des Navarrais, par le Serment de Pampelune le 31 août, de nobles navarrais comme celui du maréchal de Navarre, et des villes navarraises (en septembre 1512). C'en était fait de 700 ans d'indépendance navarraise puisque les Navarrais et Basques avaient donc à se soumettre au nouveau souverain où à être considérés religieusement comme hérétiques s'ils défendaient leur souverain légitime, quel dilemme !

Comment commémorer les événements de 1512 1522 ?

Les événements de 1512-22 peuvent être commémorés de différentes manières,

- festive pour les partisans d'une Espagne forte parce qu'unie par les rois catholiques depuis 1512

- avec recueillement et revendications pour plus de liberté pour les partisans de l'identité basque qui peuvent considérer cette conquête comme une annexion violente qui a bafoué et nié l'identité d'un peuple dont la langue sera décriée et même interdite par le gouvernement central de Madrid dont certains partisans (du futur franquisme) n'hésiteront pas à dynamiter en 1931 le monument érigé à Maya de Baztan-Amaiur en 1922 pour commémorer la résistance navarraise de 1522, monument restauré qu'en 1982 et en 2007.

- Aujourd'hui, les habitants d'Amaiur unis avec les Mauléonais dont l'un d'eux mourut lors de ce siège d'Amaiur veulent rappeler cette histoire en leur langue basque, grâce au spectacle écrit par Pier-Pol Berzaitz, mais ils nous donnent aussi l'occasion par cette conférence de rappeler ces événements d'il y a 500 ans, **bien loin de notre contexte actuel de crise économique et en même temps de volonté de construction européenne entre les régions Navarre, Basque et Aquitaine par des projets transfrontaliers.**

Joël Larroque juillet 2012